

## De belles nouveautés lors du Cocktail Prestige Desjardins 2019

Montmagny, le 28 août 2019 – Le président de la Chambre de Commerce de Montmagny (CCM) et du groupe Corriveau et de KGC Télécoms et sécurité, M. Frédéric Corriveau, est heureux d'annoncer les nouveautés du Cocktail Prestige Desjardins 2019 et de lancer les appels de candidatures pour cette édition qui se tiendra le 15 novembre prochain.

Ce rendez-vous économique de l'année vise à reconnaître l'apport et la réussite d'entreprises de la MRC de Montmagny. De nouveau cette année, c'est la CCM, soutenue par le CLD de la MRC de Montmagny, la Société de développement économique de Montmagny et la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, qui orchestrera cette grande soirée durant laquelle seront remis, entre autres, les prix Prestige, Fierté, Coup de cœur et Personnalité économique.

### Nouveautés

Devant le défi persistant du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre, la CCM a décidé de mettre en place deux nouveaux prix afin de reconnaître nos leaders dans le domaine.

Le prix **Ambassadeur RH – volet reconnaissance**, rendu possible grâce à la collaboration du **Centre Local d'Emploi de Montmagny**, viendra souligner l'apport indéniable à l'essor économique de la MRC de Montmagny et de la région d'une entreprise s'étant démarquée par ses bonnes pratiques en gestion des ressources humaines, notamment par la reconnaissance au travail.

S'ajoutera également le prix **Leadership en économie sociale**, remis par **Teknion Roy & Breton** à une entreprise, une coopérative ou un organisme à but non lucratif s'étant démarqué en 2018-2019 par ses réalisations, sa bonne gestion et surtout, par son impact positif dans la collectivité.

Finalement, dans le but de rallier les forces de notre MRC voisine, la CCM a instauré le prix **Fierté – MRC de L'Islet**. Ce prix sera remis par le **Canadien National (CN)** à une petite entreprise ou à un travailleur autonome qui se distingue et s'implique dans le développement de sa communauté.

### Rappel des quatre autres prix décernés

Le grand prix de la soirée sera comme par le passé le prix **Prestige**. Il sera remis par la **Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny** à une entreprise ayant contribué de façon significative au développement économique de la région, et ce, peu importe son secteur d'activité. À titre d'exemple, cette contribution peut se traduire par la création d'emplois, l'amélioration de la qualité de vie ou le développement de nouveaux créneaux. Pour être admissible, l'entreprise doit être en activité depuis au moins trois ans, être établie dans la MRC de Montmagny et avoir un chiffre d'affaires supérieur à 1 M\$.

Instauré il y a deux ans à la demande de la MRC de Montmagny, le prix **Fierté – MRC de Montmagny** est de retour cette année. Il sera remis par **Hydro-Québec** afin d'honorer une entreprise agroalimentaire faisant la fierté de sa municipalité et qui s'est démarquée par son savoir-faire et son offre de services tout en enrichissant sa communauté. Tout comme celui de la MRC voisine, les municipalités soumettront la candidature d'une entreprise de leur territoire. Ultiment, c'est le conseil des maires qui choisira l'entreprise lauréate parmi les propositions reçues.

Encore cette année, le prix **Coup de cœur** sera remis par **Desjardins Capital** à une nouvelle entreprise s'étant distinguée par son succès, son innovation et sa contribution au développement économique et local. C'est un comité supervisé par le CLD de la MRC de Montmagny qui évaluera les candidatures et déterminera l'entreprise gagnante.

Finalement, le prix **Personnalité économique** sera de nouveau remis par **Investissement Québec** à un haut dirigeant d'une entreprise privée de la MRC de Montmagny pour souligner son apport indéniable à l'essor économique de la région. Cette personnalité économique doit être connue et reconnue comme leader par ses pairs et la communauté d'affaires, soit par sa notoriété, sa réussite comme entrepreneur et par son engagement et sa contribution à la région.

« D'une année à l'autre, le Cocktail Prestige Desjardins est un rendez-vous économique très couru qui permet de réseauter et surtout, de mettre en valeur des entreprises de chez nous. J'invite donc ces hommes et ces femmes qui ont su, jour après jour, développer, innover et s'entourer d'une équipe très qualifiée tout en participant à l'amélioration du mieux-être de leurs employés et de nos MRC à soumettre leur candidature et ainsi faire valoir leur rayonnement et leur fierté » de conclure le président de la CCM, M. Corriveau.

**Les entreprises du territoire ont jusqu'au jeudi 26 septembre à 12 h pour soumettre un dossier de candidature.** Les divers formulaires sont disponibles sur le site Internet [ccmontmagny.com](http://ccmontmagny.com). Notons qu'en plus des dirigeants, les employés d'une entreprise ou un tiers peuvent également soumettre une candidature. Tout comme l'année dernière, la remise de prix se fera à la salle Edwin-Bélanger et la portion cocktail se poursuivra à la salle Jean-Pierre Després de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny.

Les personnes qui désirent obtenir plus de détails sur le Cocktail Prestige Desjardins 2019 ou qui aimeraient réserver dès maintenant des billets pour y assister peuvent communiquer avec la CCM en écrivant à [info@ccmontmagny.com](mailto:info@ccmontmagny.com) ou en composant le 418 248-3111.

- 30 -

Source :  
Mireille Thibault  
Directrice générale  
Chambre de commerce de Montmagny  
418 248-3111

